

# LES MATINEES

## D'EVEIL

DU RELAIS PETITE ENFANCE



Janvier - Février

2023



Animatrice : Lucie JACQUOT

Téléphone : 03.83.28.08.77

[relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr](mailto:relaispetiteenfance@ccpaysdusaintois.fr)

### Permanences téléphoniques et d'accueil

Lundi : 13h00-17h00

Mardi : 13h00-18h00

Mercredi : 8h00-12h00

Vendredi : 13h00-17h00

**En cas d'absence, merci de me contacter par mail ou de laisser un message sur la boîte.**

### Accueil des familles et des professionnelles

Sur rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être programmés en dehors des heures de permanence

**Service gratuit**, financé par la CAF de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes du Pays du Saintois.



A destination des familles, des assistants.es maternels.les et des gardes à domicile, de la Communauté de Communes du Pays du Saintois.

### Bonne année

à toutes les assistantes maternelles !



## Informations

### **Formations 2023**

Une liste des formations programmées sur le Pays du Saintois en 2023 est jointe au programme. Formations proposées sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

### Kit « pRéParE tes petites mains »

Commandez votre kit d'activité manuelle d'hiver, qui sera livré à votre domicile sur le mois de février.

### Participation à la Semaine de la Petite Enfance :

« POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien »

Venez proposer vos idées d'animation et de jeux pour la mise en place de la semaine de la petite enfance au RPE, le Mardi 17 janvier à 20h00

### **Autorisations parentales**

Certaines autorisations parentales arrivent en fin de validité. Un mail vous sera envoyé si les enfants accueillis sont concernés.

Pensez à les faire renouveler auprès de leur famille.

## PLANNING DES MATINEES D'EVEIL

<b>JANVIER</b>	<u>Vendredi 13 janvier</u> <b>Grimpettes et galipettes</b> Psychomotricité	<u>Vendredi 27 janvier</u> <b>Bye-Bye chaussettes</b> Parcours pieds-nus	<u>Samedi 4 février</u> <b>Formation</b>  <b>Construire son projet d'accueil</b>
<u>Jeudi 5 janvier</u> <b>Agite tes petits doigts</b> Transvasement et motricité fine	<u>Samedi 14 janvier</u>  <b>Formation</b> <b>Sauveteur Secouriste au Travail</b> <i>Maison des animations à Vaudigny</i>	<u>Lundi 30 janvier</u> <b>Agite tes petits doigts</b> Transvasement et motricité fine	<u>Lundi 6 février</u> <b>Grimpettes et galipettes</b> Psychomotricité
<u>Vendredi 6 janvier</u> <b>Peinture givrée</b> Activité manuelle	<u>Mardi 17 janvier</u> <b>Eveil musical</b>  <b>Avec Christophe Roguin</b>		<u>Jeudi 9 février</u> <b>Transvasement gourmand</b> Eveil sensoriel
<u>Samedi 7 janvier</u>  <b>Formation</b> <b>Sauveteur Secouriste au Travail</b> <i>Maison des animations à Vaudigny</i>	<u>Vendredi 20 janvier</u> <b>Coup de chaud</b> <b>pour le bonhomme de neige</b> Eveil sensoriel	<b>FEVRIER</b>	<u>Jeudi 16 février</u> <i>Vacances scolaires</i> <b>Un oiseau sous la neige</b> Activité manuelle
<u>Lundi 9 janvier</u> <b>Couronnes créatives</b> Activité manuelle	<u>Lundi 23 janvier</u> <b>Ambiance Snoezelen</b> Eveil sensoriel	<u>Jeudi 2 février</u> <b>Lainage d'hiver</b> Activité manuelle	<u>Lundi 27 février</u> <b>« Le voyage de l'ours pompon »</b> Activité manuelle
<u>Mardi 10 janvier</u> <b>Expédition polaire</b> Eveil sensoriel	<u>Jeudi 26 janvier</u> <b>Peinture épicée</b> Eveil sensoriel	<u>Vendredi 3 février</u> <b>Cherche et trouve</b> Jeux de manipulation	<u>Mardi 28 février</u> <b>Eveil musical</b>  <b>Avec Christophe Roguin</b>

Dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur, les activités sont réservées aux assistantes maternelles et/ou parents-employeurs qui se sont préalablement **inscrits**.

De plus, le/la salariée doit avoir **l'autorisation** du parent-employeur pour toute sortie ou déplacement. Un modèle est disponible auprès de l'animatrice du RPE.

Le planning peut être soumis à des modifications. Je vous invite à me communiquer votre adresse mail pour en être informé.

**Déroulement de la matinée** : 9h00-9h30 : Accueil / 9h30-11h00 : Temps d'éveil (*sauf particularité indiquée dans le planning*)

Les assistantes maternelles sont libres de quitter la matinée d'éveil à tout moment, en fonction des besoins des enfants et de leur organisation.